

Luxembourg, le 1^{er} août 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Il est confirmé que des milliers de véhicules de tout genre passent quotidiennement par la localité de Hosingen, ce qui cause depuis des années des inconvénients majeurs pour les habitants résidant le long de cette voie routière tout en soulevant des questions de sécurité. Dans ce contexte il mérite d'évoquer le cas de la pharmacie de Hosingen qui, située jadis tout près de la traversée, a dû être transférée au giratoire à l'entrée de la zone d'activités « Op der Héi ».

Voilà pourquoi je m'empresse de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Monsieur le Ministre peut-il fournir des détails sur l'évolution récente du projet concernant l'aménagement du contournement de Hosingen? La planification en question se fait-elle en échange étroit avec les édiles communaux? Quelles en sont, à l'état actuel, les conclusions provisoires?*
- Combien de véhicules passent tous les jours par le centre de Hosingen? Et combien passent, à titre d'information supplémentaire, par le village de Heiderscheid et par les trois accès du giratoire « Fridhaff »?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures a-t-il fait réaliser des analyses concernant les émissions de CO₂ et de particules fines le long de la N7 passant par Hosingen ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu